

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : Diagnostic Territorial Approfondi des sports de nature : options retenues

Séance du 03/11/2023

Délibération n°77

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 23

Absents : 17

Votants : 33

- dont « pour » : 33

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 27 octobre 2023 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA, dans la salle de délibérations de la mairie de Tsingoni le vendredi 03 novembre 2023 à 14heures.

Présents :

Ahmed Combo PAPA, ABDOU COLO Nassuhati, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ADAM Ahmed, ALLAOUI Mohamed, BOINA M'ZE Salim, CHANFI Bibi, IBRAHIMA SAID Maanrifa, MIKIDADI Madihali, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, MROIVILI MOHAMED Moinjdié, RAMA Ahmed, RIDHOI Zainabou, SAID Mariame, YSSOUMAIL Ahamadi, ABDOU Fatima, ABDOURAHAMANE Céline, ATTIBOU Zainati, ANDJILANI Housséni, BOINAIDI Habachia, BOURA ZOUNAKI Fatima, CHANRANI Daoudou, ISSOUFI Ramadani,

Absents :

Houssamoudine ABDALLAH, MADI OUSSENI Mouhamadi, MOHAMED Zainaba, NOUDJOUR Madi Assani, SAID-SOUFFOU Soula, YSSOUFI Chaidati, ABDALLAH Oiduat, ABDOU Mohamed, AMBDI Youssouf, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, MADI Fatima, MROIVILI MOILIM Amina, SIAKA Ahamada, BACAR SOILIH Inchat, MDALLAH Anlamati, SOUMAILA Mhamadi.

Absents représentés :

- Houssamoudine ABDALLAH représenté par ATTIBOU Zainati,
- MADI OUSSENI Mouhamadi représenté par ISSOUFI Ramadani,
- MDALLAH Anlamati représentée par IBRAHIMA SAID Maanrifa,
- MOHAMED Zainaba représentée par BOURA Zaounaki Fatima,
- YSSOUFI Chaidati représentée par Mohamed ALLAOUI,
- ABDOU Mohamed représenté par ABDOU COLO Nassuhati,
- AMBDI Youssouf représenté par SAID Mariame,
- DIGO Popina représentée par ANDJILANI Housséni
- MROIVILI MOILIM Amina représentée par CHANRANI Daoudou,
- BACAR SOILIH Inchat représentée par BOINA MZE Salim.

Secrétaire de séance : ATTIBOU Zainati

Vu le diagnostic territorial approfondi des sports de nature élaboré par le cabinet Alcelia avec le soutien de l'Agence Française pour le Développement,

Vu le livret d'arbitrages produit à l'issue du diagnostic approfondi des sports de nature en vue de déterminer les priorités de réalisations communautaires,

Considérant les conclusions du diagnostic, les propositions émises et le livret d'arbitrage en vue de déterminer des priorités cohérentes avec les besoins sociaux et avec la capacité de réalisation de la 3co.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Valide le diagnostic territorial approfondi des sports de nature de la 3co réalisé par le cabinet Alcelia.**
- **Détermine comme suit les priorités à mettre en œuvre en matière d'actions et de réalisation d'équipements d'ici 2026, au vu du livret d'arbitrages :**
 - **Actions transversales :**
 - Festival des sports de nature
 - Charte éco-responsable des sports de nature
 - **VTT et randonnée pédestre :**
 - Itinéraires de Vtt et randonnée pédestre/ itinéraires ayant reçu toutes les autorisations de passage en vertu de la délibération n° 78 en date de ce jour.
 - **Feuille de route « natation / baignade » :**
 - Implantation de 2 bassins d'apprentissage de la natation sur les sites de Tahiti-Plage et Tanaraki.

Fait et délibéré le 03/11/2023

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre

**Le président de la 3CO
Ibrahima Said Maarifa**

Signé par : Ibrahima Said Maarifa
Date : 07/11/2023
Qualité : Président

M. IBRAHIMA Said Maarifa

Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest

